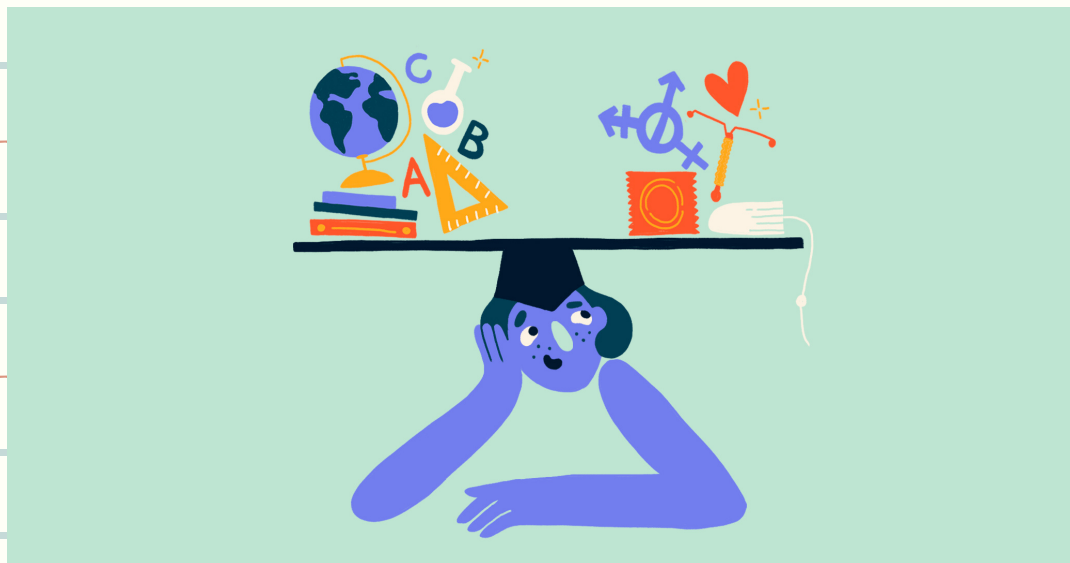


ÉduSex

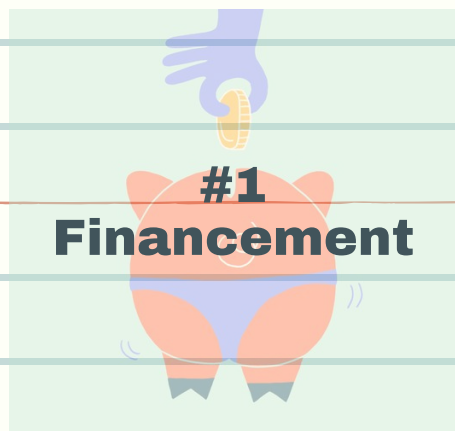
Coalition pour l'éducation
à la sexualité au Québec



Pour une éducation à la sexualité
positive, inclusive et émancipatrice

Synthèse des revendications et recommandations
de la Coalition ÉduSex

Pour plus d'info,
contactez Jess Legault,
coordonnatrice de la Coalition ÉduSex
jlegault@fqpn.qc.ca
514-813-7189
www.edusex.ca



- Milieu scolaire : Appuyer la structure actuelle de l'éducation à la sexualité en y octroyant les fonds suffisants à son déploiement
- Organisations communautaires: Reconnaître que les organismes communautaires se spécialisent sur des enjeux importants qui sont parfois moins faciles à aborder (LGBT+ prévention de violences fondées sur le genre, situation de handicap, etc) en leur octroyant des fonds afin de compléter l'éducation à la sexualité offerte dans les écoles.

- Formations initiales et continues pour le milieu scolaire: Assurer une formation initiale et continue en éducation à la sexualité pour toutes les personnes qui transmettront ces contenus dans les établissements scolaires, et que ces formations portent autant sur le savoir-être que sur les savoirs.
- Collaboration globale de plusieurs personnes différentes: Sexologues, corps enseignant, milieu communautaire, infirmières scolaires, membres des équipes socio-professionnelles scolaires, directions de santé publique régionales
- Approche Transversale: Différentes matières abordent les enjeux de l'éducation à la sexualité: Ex: Lire un livre en français; anatomie, ITSS en sciences; consentement et relations intimes saines en ÉCR, etc
- Ne PAS inclure les contenus obligatoires dans la refonte du programme des cours d'ÉCR



#3 Loi cadre pour prévenir les violences sexuelles dans les écoles primaires et secondaires

- Adopter une loi cadre (comme la loi 151 dans les établissements d'enseignement supérieur) pour contrer les violences sexuelles
- Créer des protocoles et espaces sécuritaires pour faciliter les démarches de dénonciation pour toutes les victimes, y compris les jeunes LGBT+
- Dissocier clairement au niveau législatif les violences sexuelles de l'intimidation et créer des protocoles d'intervention et de services de soutien spécifiques à la violence sexuelle
- Prévoir des mesures de sanction à l'égard des institutions qui failliraient à leur devoir de protéger les victimes via un guichet de plainte externe